

Centre neuchâtelois de psychiatrie (CNP) – Unité de réadaptation psychique (URP) - Foyers de Perreux

Contact



Adresses

Centre neuchâtelois de psychiatrie (CNP) – Unité de réadaptation psychique (URP) - Foyers de Perreux
Site de Perreux
2017 Boudry



Mail

isabelle.aufranc@cnp.ch



Téléphone

032 843 22 22



Site



Fax

032 755 08 09



Horaires

24h sur 24h

Informations complémentaires

Statut juridique

Etablissement autonome de droit public cantonal

Type

Centre de réadaptation psychique / Foyer de réadaptation socio-éducative; hébergement.

Subvention

Taxes de pension à charge des résidents; taxe de soins à charge des assureurs-maladie; le financement de l'ASA (accompagnement social ambulatoire) est assuré par la Caisse cantonale de compensation (CCNC).

Population concernée

Hommes et femmes, âgés de 18 ans à l'âge de la retraite, atteints de maladie psychique, chronique ou d'un handicap mental et non autonomes au bénéfice d'une rente d'invalidité, dont l'état de santé ne nécessite plus de soins médicaux importants.

Langues

Français (ou interprète)

Rayon géographique

Principalement le canton de Neuchâtel. Si les critères d'admission sont réunis, nous acceptons aussi les demandes hors canton.

Procédure d'admission

Demande d'admission par écrit, entretien préalable, visite médicale puis décision par la commission d'admission.

Fonctions et bénévolat

Educateurs spécialisés et auxiliaires; infirmiers diplômés; veilleurs; étudiants, stagiaires et civilistes.

Nombre de lits

51

Prix de la cotisation

Ne sont facturées que les prestations sociales remboursables par la LAMal (selon guide Tarmed)

Informations complémentaires

Le service d'action sociale est à disposition des résidents ou des personnes demandant leur admission pour les conseiller, les informer et leur venir en aide. Il traite d'informations sociales, LESPAs, etc. et offre un soutien dans diverses démarches administratives et sociales (PC, moyens auxiliaires). Tél. 032 843 22 22.

Buts

Offrir un lieu de vie sécurisant, construit sur un mode de fonctionnement favorisant la qualité de vie, l'autonomie au quotidien et l'ouverture progressive vers le monde extérieur. Les résidents qui le désirent peuvent vivre dans le foyer jusqu'à l'âge de la retraite.

Prestations

Prise en charge de type socio-éducatif; suivi médical tant sur le plan psychique que physique; programme de développement individuel; soins; activités de réadaptation; accompagnement social ambulatoire (ASA).

GSR - Guide social romand - www.guidesocial.ch

Les données contenues dans cette fiche sont mises à jour régulièrement grâce à la contribution de l'organisme sus-mentionné.

Merci de nous signaler les éventuelles modifications : gSR@artias.ch